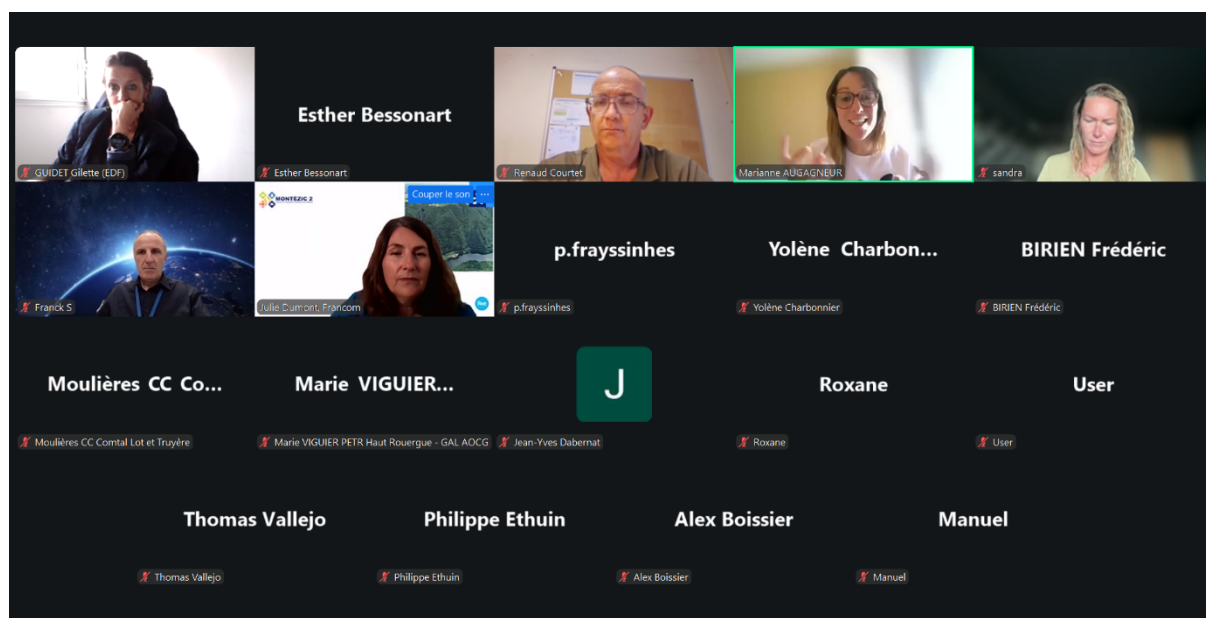


Concertation préalable volontaire sur le projet Montézic 2

Verbatim du webinaire « Opportunités économiques et marchés »

Lundi 28 septembre 2026



Une dizaine de personnes ont assisté au webinaire « Opportunités économiques et marchés » qui s'est déroulé le 28 septembre 2026 dans le cadre de la concertation sur le projet Montézic 2.

Les intervenants étaient les suivants : Renaud Courtet, chef de lot « construction » du projet Montézic 2, Marianne Augagneur, responsable du lot achats du projet Montézic 2 et Patrick FRAYSSINHES, responsable du pôle financement - Réseau Initiative Aveyron, Direction Appui aux Entreprises et Territoires à la CCI Aveyron.

Introduction

Julie DUMONT - Animatrice : Bonjour. Je suis en charge de l'animation ce soir, mais bien entendu nous allons avoir plusieurs intervenants. Nous sommes dans le cadre de la concertation préalable volontaire qui a été lancée par EDF et RTE, qui se déroule entre le 23 septembre et le 5 novembre. Nous sommes sur le projet Montézic 2, un projet d'extension de la station de transfert d'énergie par pompage (STEP) existante de Montézic. Après ces quelques mots techniques, quelques rappels sur les règles de prise de parole. Elles sont les mêmes qu'en présentiel. Bien sûr, bienveillance dans les prises de parole, écoute mutuelle, une seule personne à la fois et ça, c'est primordial lorsqu'on est en ligne. Respect des opinions de chacun évidemment, on ne sera peut-être pas tous d'accord. J'insiste sur s'exprimer de façon concise pour laisser de la place aux autres, ne pas hésiter à poser des questions. Il n'y a aucune question bête, bien au contraire, surtout dans ce type de format. Puisqu'on est sur un atelier, je dirais, de créativité pour trouver des solutions pour le sujet qui nous intéresse ce soir, qui est les opportunités économiques pour les entreprises locales et aveyronnaises, et les marchés publics qui pourront découler de ce vaste chantier. L'idée étant évidemment de trouver ensemble des solutions, d'apprendre aussi collectivement comment ça fonctionne et comment ça va fonctionner sur ce chantier. N'hésitez pas à utiliser le chat. Esther est aux commandes techniques et regardera tout ça. On fera un point évidemment à mi-parcours de cette réunion. On sera ensemble jusqu'à 18 h 30. Et puis maintenant on va passer au programme de la soirée. L'idée c'est de vous présenter en quelques mots le projet Montézic 2, avec, je dirais, un angle sur les travaux pour pouvoir commencer à anticiper les marchés qui pourront être publiés à cette occasion. Et puis ensuite on aura une présentation sur le cadre de la commande publique pour EDF, un cadre qui est valable également pour l'entreprise RTE. Un point sur la légalité, puisqu'on est dans le Code de la commande publique, on va avoir un petit temps d'échange à ce moment-là et ensuite nous écouterons Monsieur Frayssinhes de la CCI de l'Aveyron, qui nous présentera les actions de la Chambre de commerce et d'industrie en faveur des entreprises locales, et nous aurons de nouveau un échange pour voir comment on peut avec ce contexte, prendre en compte les entreprises locales et favoriser leur intégration dans le chantier. J'espère que je n'ai rien oublié. Si c'était le cas, n'hésitez pas chers collègues à me le dire, mais je pense qu'on est bon. L'idée, maintenant, c'est de passer la parole à Monsieur Courtet, de manière à ce qu'il puisse nous présenter le projet Montézic 2. Il est chef de lot construction de ce projet et de nous présenter un petit peu le projet et surtout les travaux qui sont prévus dans le cadre de ce vaste chantier. Les travaux dont on sait déjà qu'ils sont prévus, parce que tout n'est pas encore calé à ce stade, puisqu'on est très en amont du démarrage du chantier qui devrait se situer en 2028. Monsieur Courtet, je vous laisse la parole.

Présentation du projet

Renaud COURTET - Chef de lot « construction » du projet Montézic 2 : Bonjour à tous, je vais vous présenter le projet Montézic 2. Déjà, le projet en lui-même, c'est renforcer la capacité de production, bien entendu au niveau de l'hydraulique et surtout de stockage et de flexibilité. C'est l'objectif principal de la STEP de Montézic. Dans ce cadre-là, on va augmenter d'environ 50 % la capacité de production de Montézic, puisqu'on va passer de 920 mégawatts à 1380 mégawatts, avec l'ajout de deux nouvelles turbines pompes à vitesse variable. Ça équivaut à

peu près à un gain d'un peu plus de 300 000 habitants, si on regarde en production annuelle d'électricité renouvelable. L'investissement prévu est autour de 700 millions d'euros pour l'ensemble du projet. La grande particularité de ce projet, c'est que finalement on s'appuie sur des installations existantes. En fait, on va utiliser les deux nouvelles retenues et les barrages existants, que ce soit la retenue supérieure et la retenue inférieure. Et il n'y a pas de nouvelles lignes électriques, puisqu'on utilise la ligne électrique RTE existante entre Montézic et le poste de Rueyres. Finalement, on a des travaux qui sont principalement souterrains, puisque l'usine de Montézic 1 est une usine souterraine, et l'usine de Montézic 2 sera également une usine souterraine. L'ensemble des travaux se font finalement dans le cœur du massif, au niveau de Montézic. Si on détaille un petit peu les travaux qui vont être réalisés, le projet, là vous avez une vue éclatée finalement du projet. Avec en gris, l'installation existante, comme c'est indiqué avec les quatre turbines pompes de 920 mégawatts et ensuite en couleurs, vous avez le nouveau projet. Le nouveau projet, si on part de l'amont et on va vers l'aval, sur la partie en haut à droite, vous avez la retenue supérieure, on va créer une nouvelle prise d'eau, comme vous pouvez le voir, et ensuite un circuit amont qui va aller rejoindre l'usine et la nouvelle usine que vous avez en vert sur l'écran. Toute cette partie, ça s'appelle le réseau haute pression, le circuit haute pression du projet avec une partie supérieure qui permet d'avoir la mise en place d'une vanne de tête et ensuite un conduit qui achemine l'eau jusqu'à l'usine dont une partie sera blindée. Ensuite vous avez l'usine. L'usine en elle-même est pratiquement dans ses dimensions équivalentes à l'usine existante et va permettre d'implanter les deux nouveaux groupes turbines pompes à vitesse variable. Et ensuite, à l'aval, vous pouvez voir le circuit de fuite avec ce qu'on appelle deux cheminées d'équilibre et un raccordement finalement sur le réseau basse pression de l'usine existante. En jaune, ce sont les accès, notamment la galerie d'accès à l'usine, qui se fera à partir de la RD 621, ça nous permettra d'avoir un accès à l'usine de Montézic 2, tout en maintenant bien sûr l'accès à l'usine de Montézic 1. Entre les deux usines, il y aura un rameau qui permettra de passer d'une usine à l'autre. Dans les grandes lignes, la description du projet. Si on passe au planning, actuellement et jusqu'à mi-2028, on est plutôt dans une phase d'autorisation administrative. Ça c'est quelque chose qui est en cours et les travaux vont débiter à partir de mi-2028 par des travaux préparatoires qui sont plutôt des travaux de génie civil, mais également la mise en place de différentes prestations type montage de base vie et tout ce qui est un petit peu fonctionnement du projet, que ce soit du gardiennage, la mise en place d'une déchetterie sur place, des parkings, etc. Tout ce qui est alimentation électrique également du chantier. Tout ça, c'est de mi-2028 jusqu'à fin 2028. Et ensuite, on passe vraiment dans les travaux principaux qui sont, dans un premier temps des travaux de génie civil avec deux marchés principaux qui sont ce qu'on appelle un marché qui gère toute la partie travaux souterrains pour la réalisation de la caverne, pour la réalisation des galeries. Ensuite, viendra les travaux plutôt infrastructure, génie civil pur pour tout l'aménagement de la caverne. Dans ce marché, il y aura également tout ce qui est second œuvre, que ça soit le levage secondaire, la serrurerie, l'électricité, etc. On a également un marché pont roulant, puisqu'en fait on met en place un pont roulant de deux fois 210 tonnes dans la caverne. C'est un marché qui se déroule sur deux phases, comme vous le voyez, et après un marché principal groupe. Là, on va chercher bien sûr les grands turbiniers qui ne travaillent pas qu'en France, on va dire dans le monde entier. C'est un marché qui est tourné sur la mise en place des groupes, mais également tout ce qui est électrique autour des groupes, tout ce qui est rotor-stator, la partie HTA des groupes... C'est un gros marché qui est déjà en cours de travail. Ensuite, on a un marché transformateur, bien sûr, pour alimenter le

chantier on achète deux transformateurs. Ça aussi, c'est un marché qui va démarrer dans les semaines à venir. Ensuite, toute la partie poste aéro-souterrain, poste sous enveloppe métallique, HTB, etc. Ça aussi, c'est des marchés qui vont venir un petit peu plus tard et qui vont permettre de faire la liaison entre l'usine en elle-même et le réseau RTE. Et puis ensuite on a la partie contrôle commande qui va se dérouler sur 2032-2034, bien sûr. Et qui va permettre de mettre un peu en musique l'ensemble des équipements qu'on va mettre en place. Et puis après la phase d'essais qui est sur l'année 2034, début 2035, avant la mise en service de l'aménagement. Voilà la présentation du projet.

Julie DUMONT - Animatrice : Merci beaucoup, Monsieur Courtet, pour cette courte présentation. Comme je le signalais dans le tchat, n'hésitez pas, s'il y a des mots à expliciter, s'il y a des choses que vous n'avez pas comprises dans cette première présentation, de nous le signaler. On reviendra évidemment sur tout ça. Merci en tout cas, c'était très clair. Concernant RTE, qui n'est pas présent ce soir, n'est pas représenté ce soir par Monsieur Pauzet, simplement, il n'y avait pas non plus beaucoup de travaux, il y avait des renforcements de pylônes avec du béton notamment. Les travaux concernant RTE sont, on va dire pas trop impactants. Oui, les slides seront mis à disposition, on mettra bien sûr tout ça sur le site de la concertation préalable, sur lequel vous retrouverez également les comptes rendus de toutes les rencontres, les verbatims, notamment de la réunion d'ouverture qui a eu lieu la semaine dernière. Très bien. Écoutez, s'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose qu'on passe à la deuxième séquence de cette rencontre, qui est le cadre de la commande publique. Quelles sont les règles qui régissent la commande publique concernant EDF. Et là je vais céder la parole à Marianne Augagneur et Renaud Courtet pourra reprendre la parole pour compléter. Marianne Augagneur, responsable du lot achats pour le projet Montézic, je vous laisse prendre la parole et poursuivre, je vous passerai les diapos, il n'y a pas de souci.

Le cadre de la commande publique

Marianne AUGAGNEUR - Responsable du lot « achats » du projet Montézic 2 : Merci. Bonjour à tous ! Merci pour votre présence. Effectivement, il va y avoir quelques slides pour expliciter comment, côté EDF, on lance nos consultations de marché et quelles sont les règles auxquelles nous devons nous référer. EDF, c'est une entité adjudicatrice, ça veut dire que c'est une entreprise qui exerce une activité dans le secteur dit « spécial », ici, l'énergie. À ce titre, EDF est soumise à la directive européenne 2014/25 avec des règles communes à toute l'Union européenne. Ça veut dire qu'on a des règles et toute entreprise de type adjudicatrice doit appliquer ces règles-là pour pouvoir lancer ses consultations. Cette directive européenne est déclinée en loi française par le Code de la commande publique. C'est appliqué en droit français. Le Code de la commande publique, c'est vraiment la déclinaison de la directive européenne. Qu'est-ce qu'on achète, nous, chez EDF ? Et notamment pour le marché de Montézic ? On va acheter des travaux. Majoritairement, ce sont les marchés de génie civil. On va acheter des fournitures. Monsieur Courtet en a parlé tout à l'heure, c'est tout ce qui est les équipements pour faire fonctionner l'usine, les turbines pompes, les transformateurs et également des services, puisqu'on a aussi besoin de tout un tas de services pour que tous nos marchés s'articulent. On a trois types de marchés. Si je focus là-dessus, c'est qu'il y aura un intérêt tout à l'heure. La directive européenne UE, ça régit trois règles très importantes pour lesquelles tous les acheteurs qui travaillent pour les marchés EDF qui sont sous le Code de la commande publique et la directive européenne, on a trois règles. La première règle, c'est la

liberté d'accès et la libre concurrence. L'idée, c'est que tout le monde peut répondre à nos consultations. On va en reparler après, mais l'idée, c'est qu'on favorise le maximum d'entreprises qui puissent répondre à nos consultations. L'égalité de traitement, ça veut dire qu'il n'y a pas de favoritisme. On a tous les mêmes critères. Tous les critères au lancement d'une consultation sont clairs, sont intégrés dans un règlement de consultation que toutes les entreprises qui candidatent connaissent, et jusqu'à la fin, les processus de notation des offres. Ça, c'est très important. Et également la transparence, c'est ce dont je vous parlais, ça va avec l'égalité de traitement, c'est qu'en fait, au lancement d'une consultation, tout est déjà préparé. La consultation se déroule via un règlement de consultation qui est transparent à tout le monde et qui est le même pour tout le monde. Ce sont les trois règles pour lesquelles les acheteurs sont garants pour passer une consultation la plus propre possible au regard de la directive européenne. On change de slide. Là c'est ce qui va être intéressant pour vous, c'est qu'il y a plusieurs seuils. On va voir, il y a trois seuils. Vous pouvez identifier, on va prendre le petit bloc de gauche. On va parler des petits marchés. Les blocs de gauche, c'est pour les travaux, de 0 à 100 000 euros. Et pour les fournitures et services, de 0 à 60 000 euros. La directive européenne dit que l'achat est possible directement. Tous ces marchés-là, ce sont des marchés qui sont passés qui ne passent pas forcément par les achats, c'est géré en direct et c'est bien EDF qui choisit ses entreprises dans un panel avec une concurrence. Puisqu'on vous rappelle, c'était une des règles et il y a minimum trois entreprises qui sont consultées. Ça, ce sont pour les petits marchés. De ce fait, EDF a une large connaissance de son panel local et territorial. Et souvent les petits marchés sont passés avec des entreprises locales sous les seuils. Je passe au bloc du milieu. Ce sont sous les seuils européens. Les seuils européens, c'est le bloc de droite, c'est pour tous les marchés fournitures et services inférieurs à 432 000 euros et les travaux inférieurs à 5,4 millions d'euros. Entre le bloc de gauche et le bloc de droite, sous les seuils européens, on a une mise en concurrence normale et on a un panel, c'est comme le bloc de gauche, on a un panel soit d'entreprises qualifiées qui savent faire, soit d'entreprises locales. On fait de la concurrence, mais on n'est pas au niveau des seuils. On fait notre concurrence, ça passe par les achats chez EDF et on fait un règlement de consultation. On a plusieurs entreprises et on essaye de fixer des critères très ciblés pour que nos entreprises puissent répondre au-delà de ces seuils-là. Je passe sur le bloc de droite, au-delà des seuils qui sont écrits à droite. Fournitures et services supérieurs à 432 000 euros, travaux supérieurs à 5,4 millions. L'acheteur EDF fait une publication au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) et, à ce titre, lorsqu'on fait une publication au JOUE, toutes les entreprises européennes peuvent venir candidater à nos offres. Pour nos gros marchés, ce dont parlait Renaud tout à l'heure, les gros marchés, par exemple de génie civil, les gros marchés d'électromécanique, tout ça, c'est publié au JOUE et toutes les entreprises compétentes dans le domaine peuvent aller candidater sur nos consultations. Je rappelle, il y a trois seuils. Le seuil de gauche, c'est les marchés qui sont passés directement sans passer par les achats par l'entreprise EDF. Au milieu, on passe par les achats, mais on reste dans une mise en concurrence. Et à droite, on passe sur une publication au JOUE. En ce qui vous concerne, côté territoire, comment vous faites pour répondre à nos consultations ? Déjà, je rappelle les règles dont on a déjà parlé tout à l'heure. Il y a l'égalité de traitement, on ne peut pas faire de préférence pour une entreprise locale ou nationale. Il n'y a pas de préférence possible. Tout le monde est en mesure de répondre à nos consultations. Une des possibilités que l'on fasse et que ce soit ce qu'encourage la directive européenne, c'est de faire des lotissements. On a un gros marché, c'est de faire une usine. Et nous, ce qu'on a décidé, et

vous l'avez vu tout à l'heure dans le planning, on a plein de lots. En découpant notre projet en plusieurs lots, souvent orientés techniquement, ça permet aux entreprises compétentes et également à des plus petites entreprises de pouvoir répondre à des marchés. Ça permet également de l'accès aux PME. Pourquoi ? Parce que s'il y a une compétence d'une petite entreprise locale qui sait répondre à un marché, elle pourra aller directement et elle ne sera pas obligée d'être super compétente, par exemple en travaux souterrains. Le lotissement du projet Montézic a été fait en découpant pour justement l'accès à tout le monde. Ce qui est important aussi de savoir, c'est que la sous-traitance est possible, par exemple sur de gros marchés. Une grosse entreprise, par exemple, nationale de génie civil, va pouvoir faire appel à des entreprises locales de terrassement ou de serrurerie, enfin tout ce qui est possible parce qu'elle va aller chercher les entreprises locales, moins de déplacement et ça fait aussi bouger le territoire. Ça, c'est très intéressant. Dans nos marchés, on y met aussi des clauses sociales, sociétales et environnementales, notamment des clauses par insertion, par activité économique. Ce sont des personnes qui veulent revenir sur le marché du travail et qui sont en difficulté de par leur expérience. On insère ces clauses-là pour justement pouvoir permettre à ces personnes en insertion sociale de venir travailler sur nos chantiers. Et on essaye également de faire travailler les entreprises locales. On est en partenariat avec le guichet unique de l'Aveyron, qui nous propose des entreprises pour pouvoir travailler dans ces conditions-là, dans nos marchés. Alors, où trouver nos annonces ? On les trouve sur le portail achat d'EDF. Quand vous êtes consultés, on a un portail achat avec l'adresse qui figure sur le PowerPoint. Et pour les très gros marchés, aujourd'hui, c'est sur le Journal officiel de l'Union européenne, c'est pour les entreprises sur les gros marchés, plus de 5 millions d'euros pour les travaux et supérieurs à 430 000 euros pour les marchés de fournitures et services. Chez EDF Hydro, il y a un processus achats qui est bien mis en place, l'idée c'est de bien découper notre marché pour savoir ce que EDF est en capacité de faire ou de faire faire et en fonction de ce qu'on souhaite faire faire, notamment pour du neuf, on est plus dans le faire faire. On fait notre lotissement pour pouvoir cibler les entreprises lors de nos consultations qui savent faire en fonction de notre lotissement. On a une stratégie industrielle et, en face, on y met notre panel de fournisseurs compétents, que ce soit par des qualifications au préalable ou alors par la publication au JOUE. Ça permet aux entreprises que l'on ne connaît pas forcément de venir candidater. Tous nos marchés ont un objectif de relation partenariale avec nos fournisseurs. On est extrêmement vigilants à la transparence pendant nos phases de consultation pour justement établir cette relation partenariale et pour que pendant la phase de chantier, ce partenariat soit très effectif et que le chantier avance de la meilleure des façons possibles. On a des critères, évidemment, dans nos marchés de performance. Évidemment, si on installe une usine hydroélectrique, c'est qu'on a des critères de performance. Et dans nos contrats, on a des jalons sur la qualité, les coûts et les délais de réalisation pour tenir nos échéances et pouvoir, in fine, pouvoir produire Montézic 2 à une date clé que l'on vise aujourd'hui. Pour cela, les acheteurs visent à adapter certaines clauses pour pouvoir être appliqués pour chacun des marchés. Ça, c'est important. L'idée, on est toujours sur une réalisation la plus partenariale possible pour qu'on puisse avancer. Vous imaginez qu'en lotissant notre projet, il y a beaucoup d'interfaces. Et quand je parle de partenariat avec les entreprises, ce n'est aussi pas qu'avec EDF, il va y avoir des interfaces et l'idée, c'est d'avoir une relation partenariale interentreprise avec EDF. Ça, c'est important. Tout ce qu'on souhaite, c'est de toutes les manières, EDF territorialement et localement souhaite continuer à être un acteur industriel, économique et répondre à des critères RSE, sociétal et environnemental

également. Ça, c'est quelque chose qui nous tient à cœur. Donc ça, c'est la priorité absolue, c'est avant le « bonjour » chez EDF, c'est la sécurité des intervenants, de nos prestataires et du chantier. Ça c'est une priorité absolue chez nous. Je le répète, c'est évident, mais chez EDF, c'est très important. Je me permets de le répéter. Est-ce que vous avez des questions ?

Julie DUMONT - Animatrice : Renaud peut-être ?

Renaud COURTET - Chef de lot « construction » du projet Montézic 2 : Je me permets juste de rajouter une chose, c'est au niveau sécurité, toutes les entreprises avec lesquelles nous travaillons doivent être certifiées MASE ou équivalent pour pouvoir travailler chez EDF.

Julie DUMONT - Animatrice : Est-ce que vous pourriez peut-être nous expliquer ce que veut dire MASE ?

Marianne AUGAGNEUR - Responsable du lot "achats" du projet Montézic 2 : Oui, c'est des certifications types ISO 45001 sur les exigences sécuritaires sur nos marchés. Toutes les entreprises qui travaillent pour EDF Hydro sont certifiées avec ces exigences de sécurité. Ça veut dire qu'ils ont un référentiel sécurité au sein de leur propre entreprise. Cela prouve en fait qu'ils sont en capacité de respecter ces exigences-là. Et nous, c'est quelque chose qui est obligatoire pour pouvoir être attributaire d'un marché chez nous.

Julie DUMONT - Animatrice : D'accord. Même pour les toutes petites entreprises.

Marianne AUGAGNEUR - Responsable du lot « achats » du projet Montézic 2 : Oui.

Julie DUMONT - Animatrice : D'accord.

Marianne AUGAGNEUR - Responsable du lot « achats » du projet Montézic 2 : Après, ça dépend. Une entreprise qui va faire une étude et qui ne sera pas sur site n'aura pas besoin de cette certification. Par contre, à partir du moment où une entreprise intervient sur site, et à côté d'autres entreprises qui travaillent également, il faut absolument qu'ils soient en mesure de connaître nos exigences de sécurité.

Julie DUMONT - Animatrice : Parfait. Écoutez, merci pour ces précisions. Là, on a à peu près le cadre, on a les travaux qui sont prévus. Eh bien, la parole est à vous. On avait déjà une question dans le tchat qui était : quelle est l'affluence de salariés qui est prévue sur le chantier ? Je vais de nouveau partager mon écran pour vous montrer un graphique. Je ne sais pas qui chez EDF souhaite répondre à cette question pour éclairer ce sujet de la courbe prévisionnelle des effectifs de salariés qui seront présents sur site pour venir travailler sur le chantier.

Renaud COURTET - Chef de lot « construction » du projet Montézic 2 : Je vais prendre la parole sur la partie « effectif ». En fait, on a fait sur la base du planning des travaux une prévision des effectifs par entreprise, par marché. Aujourd'hui on arrive à un pic d'activité à 250 personnes sur l'année 2032. Mais vous voyez qu'il y a des paliers. On est plutôt autour de 150 personnes sur une grande partie de l'activité, avant un pic en 2032, qui correspond à des travaux particuliers, puisque c'est lié à la vidange du bassin supérieur et à une multiplicité des travaux. Et ensuite, après, on redescend sur la deuxième partie de chantier, jusqu'à 2035. Mais le pic aujourd'hui, il est estimé, ça reste une estimation, autour de 250 personnes.

Julie DUMONT - Animatrice : C'est bien. Je précise pour Sandra, qui avait posé cette question, que nous aurons un atelier dédié à l'accueil du chantier. Je redonnerai toutes les

dates de chaque rencontre à la fin de la session. Mais cet atelier, justement, il a vocation à travailler avec les professionnels de l'hébergement, les citoyens, les riverains sur l'accueil du chantier, l'accueil des personnels, l'hébergement notamment, les services de proximité. Tout ce qui a trait à cet accueil d'un grand nombre de personnes sur Montézic et ses environs. Maintenant, on va avoir un premier échange. Je vous invite à allumer vos caméras si vous le souhaitez et à utiliser le petit symbole « lever la main » pour que je puisse vous donner la parole si vous avez des questions, des remarques à ce stade, avant qu'on poursuive les échanges. N'hésitez pas si certaines personnes présentes ont d'autres questions. Oui alors je vois Franck, je suis désolé je ne vois que votre prénom, je pense que vous avez la parole. Vous m'entendez ?

Participant : Oui, pourtant, j'ai mis la caméra en route.

Julie DUMONT - Animatrice : Ça y est, on vous voit.

Participant : C'est une question peut-être pour Monsieur Courtet. Au travers du schéma, on a vu la dimension des ouvrages et la puissance des machines. Est-ce qu'on pourrait avoir quelques précisions supplémentaires sur notamment la galerie, la caverne ou les puits ? L'ordre de grandeur de ces ouvrages ?

Renaud COURTET - Chef de lot « construction » du projet Montézic 2 : Oui, pour ce qui est de la partie galerie, galerie amont et galerie aval, on est sur des galeries qui font à peu près cinq mètres trente de diamètre. Sur la caverne, elle fait 135 mètres de long, 27 mètres de large et un peu plus de 45 mètres de haut. Le puits vertical que vous avez vu, il fait à peu près 330 mètres de haut. Et la partie horizontale qui est entre le bas du puits et l'usine, on va arrondir à 450 mètres de long.

Participant : Le diamètre du puits ?

Renaud COURTET - Chef de lot « construction » du projet Montézic 2 : Le diamètre du puits, il y a également cinq mètres trente fini.

Participant : Et c'est des ouvrages qui sont en tout cas pour puits et galeries qui sont prévus, j'imagine, en béton ?

Renaud COURTET - Chef de lot « construction » du projet Montézic 2 : À la fin, oui, ils sont bétonnés. Tout à fait. Il y a même sur la partie finale, côté amont, c'est blindé. En gros, c'est une enveloppe métallique qui vient finalement assurer l'étanchéité de la galerie et qui après, dans l'espace entre la partie métallique et le rocher, est bétonnée.

Participant : Et une dernière question avant de laisser la parole. Dans le processus de construction des ouvrages, vous en êtes à quel niveau des études techniques ?

Renaud COURTET - Chef de lot « construction » du projet Montézic 2 : Nous, là, actuellement, on est en train de monter les dossiers de consultation des entreprises. Par exemple, pour le marché souterrain, on est dans la phase finale de rédaction du dossier de consultation des entreprises, et en fait, on échelonne les dossiers de consultation des entreprises au fil de l'eau et suivant l'importance des lots et leur chronologie d'arrivée sur place.

Participant : Ça veut dire que, par rapport au calendrier qu'on a vu tout à l'heure, qui était celui plutôt des travaux, les gros marchés de génie civil, la publication de l'appel d'offres, du DCE, pourrait survenir quand ?

Renaud COURTET - Chef de lot « construction » du projet Montézic 2 : Sur la partie souterrain, la publication au JOUE a déjà été faite. Après, Marianne pourra peut-être donner des compléments, mais ça, c'est déjà fait. Et après, pour la partie qu'on appelle infrastructure-usine, ça viendra un peu plus tard. Ça devrait arriver à peu près entre 2029-2030. Comme on a deux ans de construction des travaux souterrains, on a le temps aujourd'hui de consulter un petit peu plus tard pour la partie infrastructure. Et surtout, ce qui est intéressant pour nous, c'est de prendre de la matière sur les autres dossiers de consultation des entreprises, notamment des matériels qui sont une donnée d'entrée pour le dossier de consultation des entreprises du marché infrastructure. Et ce marché infrastructure, dans l'esprit de ce qu'a expliqué Madame Augagneur, on l'a sorti pour pouvoir capter des entreprises plus petites que par exemple pour le marché souterrain et avoir plutôt des entreprises qui savent faire du génie civil, pratiquement du bâtiment, puisque l'intérieur de l'usine, c'est des poteaux, des poutres, des dalles, c'est du second œuvre, etc.

Participant : D'accord. Mais donc la réalisation des puits, des galeries, la partie génie civil de ces ouvrages, au-delà de la partie creusement, ça sera dans les parties travaux souterrains ?

Renaud COURTET - Chef de lot « construction » du projet Montézic 2 : Oui c'est ça. Et ça, c'est déjà lancé. C'est déjà paru au JOUE et on est dans la première phase qu'on appelle avis de marché. Je ne sais pas si Marianne, tu veux rajouter quelque chose là-dessus ?

Marianne AUGAGNEUR - Responsable du lot « achats » du projet Montézic 2 : Non, c'est très clair. Je parlais de JOUE sur les souterrains.

Renaud COURTET - Chef de lot « construction » du projet Montézic 2 : Voilà.

Julie DUMONT - Animatrice : Peut-être préciser la phase avis de marché, c'est-à-dire que vous avez publié l'avis de marché, mais vous n'avez pas encore réceptionné les offres ?

Renaud COURTET - Chef de lot « construction » du projet Montézic 2 : Non, c'est-à-dire qu'au début, on publie au JOUE et ensuite on demande aux groupements d'entreprises de se constituer. Ils ont répondu. Et là, on va analyser les entreprises. Et une fois qu'on les aura sélectionnés ces groupements d'entreprises là, on rentrera dans la consultation.

Julie DUMONT - Animatrice : D'accord. Bien, Monsieur Sanchez ça a répondu à vos questions ?

Participant : Tout à fait. Je vous remercie beaucoup.

Julie DUMONT - Animatrice : Je vous en prie. Nous avons Roxane également dans le tchat, qui demande si EDF, mais peut-être que ce n'est pas l'acteur à qui il faut s'adresser, fait des formations MASE pour les artisans du coin. Qui fait ces formations MASE ?

Marianne AUGAGNEUR - Responsable du lot « achats » du projet Montézic 2 : Non, ce sont des organismes agréés qui font des formations MASE. Ça a un coût pour les entreprises, ça met plusieurs mois, je pense aussi pour se faire agréer, puisqu'il y a l'organisme en fait qui vient dans l'entreprise, fait son état des lieux et après donne des directives pour justement

obtenir cette certification. Donc non, je suis désolé, il n'y a pas de formation qu'EDF donne aux entreprises.

Julie DUMONT - Animatrice : EDF ne le fait pas, mais je crois que la CCI peut-être. Je vois que Monsieur Frayssinhes lève la main. Est-ce que vous pouvez prendre la parole ?

Patrick Frayssinhes - Responsable pôle financement CCI Aveyron : Bonjour à toutes et à tous. Merci Madame Dumont. J'ai effectivement levé la main pour prendre la balle au rebond, je dirais, puisque le sujet MASE est un sujet que l'on connaît à la CCI, et je vous en avais fait part l'autre jour lors de la réunion de préparation.

Julie DUMONT - Animatrice : Oui, on peut vous laisser intervenir et poursuivre la discussion avec l'ensemble des acteurs après, si ça vous va.

Patrick Frayssinhes - Responsable pôle financement CCI Aveyron : Ça m'irait bien.

Rôle des acteurs économiques

Julie DUMONT - Animatrice : Écoutez, dans ces cas-là, je vous partage le diaporama, comme ça Monsieur Frayssinhes va pouvoir nous expliquer comment la CCI accompagne les entreprises du territoire, ce qui va permettre d'en savoir un petit peu plus, notamment sur les questions de formation. Vous êtes responsable du pôle financement Réseau Initiative Aveyron à la direction Appui aux entreprises et territoires. Vous êtes la bonne personne pour nous expliquer comment justement la Chambre de commerce et d'industrie aide les entreprises dans leurs démarches. Et je vous laisse la parole.

Patrick Frayssinhes - Responsable pôle financement CCI Aveyron : Je ne suis peut-être pas le mieux placé sur les sujets MASE, mais effectivement, l'objectif de l'exercice qui m'était proposé, c'était de rappeler en quoi la CCI peut accompagner les entreprises à aller vers le chantier Montézic, à se positionner sur le chantier Montézic. Effectivement, la CCI a trois missions : l'appui aux entreprises, l'appui aux territoires et la formation. Je vous propose de décliner les deux sujets qui nous intéressent plus précisément, j'irai très vite, c'est l'appui aux entreprises et le volet formation. Rappel simplement que, côté appui aux entreprises, la CCI Aveyron, comme la majorité des CCI en France, peut répondre sur neuf préoccupations des entreprises. Certaines de ces préoccupations peuvent être en lien direct avec Montézic et les chantiers autour de Montézic. On a notamment le sujet de la ressource humaine. Il y aura peut-être des entreprises qui vont répondre et gagner des marchés en lien avec le projet Montézic 2. Ces gens-là auront des besoins de recrutement probablement. La CCI a deux conseillères qui font de l'accompagnement au recrutement, de l'accompagnement à la structuration de la fonction RH pour toute entreprise de 5 à 50 salariés. On sait accompagner les entreprises pour les aider à structurer leur mission RH, travailler la marque employeur, travailler la fidélisation et recruter de manière efficace. Ça, c'est le premier sujet. Le deuxième sujet, je vais que sur ce qui me semble intéressant à ce jour, c'est le sujet de la RSE qui a été évoqué. J'ai bien noté que vous indiquiez que le groupe EDF a été sensible au sujet. Nous aussi, à la CCI, on a lancé un programme d'accompagnement à la RSE qui est destiné aux entreprises de 6 à 50 salariés, sachant qu'on peut aller plus loin. L'idée, c'est d'accompagner les entreprises dans tout leur sujet de transition et de RSE au sens large. Pour certains, ça va être mettre en forme des pratiques ou mettre en forme leur communication pour communiquer

vers les donneurs d'ordres, et ça peut être EDF qui peut être donneur d'ordres sur le sujet de la RSE, l'impact carbone des activités de l'entreprise. Tout ce genre de choses a pour vocation d'aider les entreprises à améliorer leurs pratiques d'une part, et pour celles qui sont déjà vertueuses, arriver à mettre par écrit ce que font les gens pour améliorer leur qualité de réponse aux appels d'offres qui vont être publiés. Il y a un troisième sujet aussi qui peut les concerner, c'est le financement. Une entreprise qui va être lauréate en sous-traitance en co-traitance d'un marché Montézic 2 aura peut-être des investissements à réaliser pour s'étoffer, pour s'équiper afin de mieux répondre au marché. Là-dessus, on a aussi un pôle dont je m'occupe plus précisément, qui a pour vocation de chercher et optimiser les solutions financières de projets de développement d'entreprises, entre autres. Enfin, on a également le sujet de la création éventuellement d'activités qui pourraient être des activités connexes au chantier : activités de restauration, activités d'hébergement. Toutes les activités qui pourraient être soit créées, soit reprises en amont du chantier afin de participer à la dynamique locale du chantier. Dans tous ces cas de figure, la CCI peut accompagner les entreprises à travers des parcours qui sont bien identifiés. On a le parcours création ou reprise, le parcours Ressources humaines, le parcours transition RSE et le parcours financement. Ensuite, l'autre pilier de la CCI, c'est le pavé formation. On a la chance d'avoir cinq écoles et 20 formations en Aveyron dans des métiers très différents. On a les thématiques sur lesquelles la CCI est en capacité d'amener de la formation soit pour le dirigeant, soit pour les salariés. Je rappelle que nous formons et le dirigeant et ses salariés, en formation continue ou en alternance. Il y a plusieurs possibilités de formation au sein de la CCI. On peut retrouver le management et on va retrouver les sujets QSE, Qualité, santé et sécurité au travail. Et c'est à ce titre qu'on peut non pas faire de la formation MASE en tant que telle, mais on fait de l'accompagnement à la certification MASE. C'est un condensé de ce qu'est la certification MASE, mais ça a été déjà énoncé par ailleurs. La CCI n'est pas formatrice MASE en tant que telle, mais on a une personne, Djamel Aliane, qui peut accompagner les entreprises qui souhaitent aller vers cette certification pour les aider à se préparer, réaliser des audits à blanc pour être prêts pour obtenir de façon la plus efficace possible et la plus rapide possible leur certification et donc pouvoir répondre et travailler sur les chantiers d'EDF. On a une certaine pratique là-dessus.

Julie DUMONT - Animatrice : Juste, je me permets une petite incursion. Combien de temps faut-il pour obtenir cette certification ? Parce que là c'est vrai que certains appels d'offres avec des montants importants sont déjà sortis. Est-ce qu'une entreprise aujourd'hui qui se mettrait sur ce type de démarche maintenant, serait prête en 2028, par exemple ?

Patrick Frayssinhes - Responsable pôle financement CCI Aveyron : Si l'entreprise veut se positionner pour 2028, il est grand temps de se lancer. Parce qu'il faut quand même appréhender le sujet MASE. Tout dépend d'où on part je dirais. Mais il y a quand même appréhendé le sujet MASE, trouver une société qui vous forme. Et après, il y a un temps de formation et un temps d'audit et de certification. Je ne suis pas expert du domaine MASE, mais je pense qu'il faut compter pas loin d'une année. Je parle sous contrôle peut-être de vos collègues d'EDF qui suivent des entreprises certifiées, mais moi, pour celles que je connais, j'ai en tête que c'était des démarches qui étaient sur plusieurs mois. Je dirais que pour se préparer de façon réaliste et efficace, c'est un sujet qu'il faut lancer un an à l'avance.

Julie DUMONT - Animatrice : D'accord. Écoutez, ça donne une idée. On voit que pour les entreprises, TPE et PME ou plus grandes entreprises qui souhaiteraient se lancer, on a cette obligation d'avoir cette certification et donc il faut se lancer.

Patrick Frayssinhes - Responsable pôle financement CCI Aveyron : La deuxième formation qu'on avait identifiée en préalable de la réunion, c'était de rappeler aussi que la CCI peut accompagner des entreprises sur le sujet de la réponse aux appels d'offres. On a des formations qui sont souvent sur deux jours, mais qui peuvent être modulées. On a des formateurs qui sont capables de s'adapter et des formations qui peuvent être personnalisées. Dans notre catalogue de formateurs, on a des gens qui peuvent accompagner les entreprises pour répondre efficacement aux appels d'offres, parce que, pour certains c'est une évidence, pour ceux qui ont un peu moins de pratique ou qui démarreraient, je pense qu'un accompagnement est fort utile et permet de gagner du temps et surtout augmenter son potentiel d'être lauréat d'un marché. La CCI, la côté formation dans notre campus 12^e Avenue, peut accompagner les entreprises. Là, c'est généralement des formations qui se font en intra. Le formateur se déplace au sein de l'entreprise pour accompagner l'entreprise, sur généralement deux jours.

Julie DUMONT - Animatrice : D'accord. Et je vois que, notamment, vous avez également dans ces objectifs pédagogiques de maîtriser aussi la dématérialisation des marchés, ce qui, là aussi, demande quelques compétences.

Patrick Frayssinhes - Responsable pôle financement CCI Aveyron : Oui, tout à fait. On avait identifié à ce stade que ces deux formations qui sont en lien direct avec ce qui a été présenté précédemment.

Julie DUMONT - Animatrice : Très bien. Je crois qu'on a fait le tour de ce que vous souhaitiez partager.

Patrick Frayssinhes - Responsable pôle financement CCI Aveyron : Et je vous en remercie parce que j'avais signalé que j'avais une contrainte, donc je serai certainement obligé de vous laisser dans quelques instants. Le timing était parfait.

Échanges avec le public

Julie DUMONT - Animatrice : Écoutez, c'est parfait. A priori on a fait le tour des informations générales et structurantes que nous souhaitions partager ce soir avec les personnes présentes. La parole est à vous, sachant que l'objectif, c'est à la fois de pouvoir répondre à vos questions, mais aussi d'enregistrer vos bonnes idées, pour pouvoir justement faire en sorte que ce chantier Montézic 2 profite au territoire, qu'il y ait des retombées, des opportunités économiques, pourquoi pas des opportunités de partenariat entre entreprises. La parole est à vous. Moi, j'avais peut-être une question préalable, pour peut-être Marianne Augagneur et Renaud Courtet : comment est-ce qu'une entreprise locale peut se faire connaître d'EDF ? Est-ce que vous avez des fichiers d'entreprises ou est-ce que vous passez justement par les répertoires d'entreprises qu'on trouve chez les différents acteurs économiques ? Comment une entreprise peut se faire connaître de vous ?

Marianne AUGAGNEUR - Responsable du lot « achats » du projet Montézic 2 : Je peux commencer, Renaud, si tu veux. Chez nous, on est organisé par segments d'achat, par

catégorie d'achat. Par exemple, je prends le génie civil. On a des catégories que l'on appelle politiques de relations industrielles (PRI). Dans ces catégories-là, nous avons potentiellement des sous-segments en fonction si on fait du terrassement ou du souterrain et dans ces sous-catégories, on a des panels identifiés soit qui sont qualifiés, soit qui sont identifiés par les différents binômes qui constituent l'animation de cette catégorie au sein d'EDF. Le binôme est constitué d'un acheteur catégorie et d'un référent technique en face. Pour chaque segment, on a un panel identifié. Et au-delà de ça, toutes nos entités locales connaissent les entreprises locales. Par exemple, lorsqu'on est dans le bloc du milieu et que l'achat passe chez l'acheteur, mais qu'il n'est pas publié au JOUE, avec, par exemple, le centre d'ingénierie hydraulique local, ici c'est Brive, l'acheteur va voir son prescripteur technique et il y a un échange pour connaître les entreprises également locales compétentes dans la catégorie d'achat que l'on va passer. Ça, on a déjà nos propres fichiers, disons-nous. C'est important. Par contre, si des entreprises ne se sont pas fait connaître, on vous invite à venir voir soit les acheteurs, soit le centre d'ingénierie hydraulique, et de se présenter. L'idée c'est de se faire connaître sur ce type de catégorie d'achat. Ça, c'est des possibilités. On peut rencontrer les fournisseurs. Après, ce qui est important de savoir, c'est que quand on est sur les blocs de droite où on est supérieur au seuil, ce sont les entreprises qui répondent, les candidats et les soumissionnaires qui vont faire eux-mêmes le travail d'aller voir les entreprises locales pour des prestations qu'ils ne souhaitent pas faire et donc qu'ils souhaitent prêter à une entreprise locale. Donc là, ça ne passe plus par EDF. Toute entreprise qui est sous-traitante d'un marché sera soumise à validation par EDF, mais ce n'est pas EDF qui pilote et EDF a juste le devoir de validation, mais ne doit ni orienter, ni dire « allez voir celui-ci plutôt que l'autre ». En fait c'est une proposition du titulaire du marché et qui sera soumise à validation chez EDF.

Julie DUMONT - Animatrice : Très bien, merci beaucoup. Alors, est-ce qu'on a des demandes, des questions, des propositions, des idées ? Yolaine Charbonnier a levé la main. Parfait. Yolaine, vous avez la parole. Alors, pour l'instant, on ne vous entend pas.

Participant : Vous m'entendez ?

Julie DUMONT - Animatrice : Oui, oui. Alors, Sandra, on vous entend.

Participant : Je suis avec Yolaine en fait.

Julie DUMONT - Animatrice : Vous êtes avec Yolaine ensemble.

Participant : Je prends la voix de sa question. La question, c'est par rapport à ce que vous expliquez dans le cheminement pour nous en tant qu'entreprise, et par rapport aux solutions qu'on peut vouloir apporter, comment petit à petit on interagit avec vous. En ce qui concerne ma question tout à l'heure, c'était plus sur les solutions d'hébergement pour les travailleurs, à quel moment on interagit avec vous ? Dans quel temps vous arrivez à ces sujets-là et on peut exposer nos solutions en tant qu'entreprise locale.

Julie DUMONT - Animatrice : Sur le sujet précis de l'hébergement, comme je l'ai dit tout à l'heure, on va avoir un atelier et là il y a vraiment un travail de référencement qui est en train de se faire progressivement des hébergeurs potentiels pour accueillir les salariés du chantier. Là, il y a vraiment une démarche proactive de la part d'EDF sous la forme d'un questionnaire. Si jamais vous êtes intéressées, vous nous laissez bien votre mail dans le tchat de manière à ce qu'on puisse vous envoyer le petit questionnaire qui vise à vous poser des questions de

manière à avoir bien la connaissance fine de ce que vous proposez en termes d'hébergement. Ça, c'est pour l'hébergement. Après, si vous avez d'autres compétences à mettre en avant ?

Participant : Non, non, c'est pour l'hébergement et toutes les infrastructures du vivre ensemble qui peuvent être proposées sur site. C'est plus là où comprendre sur quel... Dans ce que vous exposiez au départ, sur les différents chantiers, vous avez parlé des parkings ou de gardiennage ou je ne sais plus exactement la formulation, il n'était pas évoqué le sujet du logement.

Julie DUMONT - Animatrice : On a vraiment dédié un atelier à ça.

Participant : On vous laisse nos adresses mail et on vous en dira davantage.

Julie DUMONT - Animatrice : L'atelier a lieu le 6 octobre à 9 h 30 à Montézic à L'Oustal.

Participant : Ce n'est pas en visio cette fois, c'est ça ?

Julie DUMONT - Animatrice : Non, ce ne sera pas en visio, ce sera en présentiel. Mais comme je vous l'ai dit, nous avons un petit questionnaire qui doit circuler à l'attention des hébergeurs au cas où vous ne pourriez pas être présents cette matinée-là. Là, il y a vraiment la démarche, puisque ce n'est pas de la commande publique au sens propre, c'est vraiment de la recherche de solutions qui vont pouvoir permettre au territoire d'accueillir correctement l'ensemble des travailleurs, sans perturber trop l'activité touristique. Mais je ne voudrais pas dévoiler d'ores et déjà tout cet atelier qui va être passionnant.

Participant : Absolument. On vous envoie nos adresses mail et on interagit.

Julie DUMONT - Animatrice : Avec plaisir. Merci bien. Est-ce qu'il y avait d'autres remarques par rapport au sujet des idées ? Marianne Augagneur a présenté quelques leviers qui permettent de promouvoir les marchés auprès des entreprises locales. Il y a le lotissement, on l'a vu. Peut-être que vous avez d'autres idées ? Sur les critères, moi, je sais que j'avais déjà entendu parler des bilans carbone. On peut mettre des bilans carbone comme critères, ce qui permet de travailler plus local, puisqu'il y a moins de déplacements. Ce sont des petites choses, mais ça peut compter. Est-ce qu'il y a des remarques ? Monsieur Sanchez, tout à l'heure, vous vous posiez des questions sur les marchés. Vous aviez des questions un peu techniques ? Vous êtes une entreprise du territoire peut-être ?

Participant : Non, non, pas du territoire, mais une entreprise qui possiblement intervient dans un deuxième temps, à l'appui ou en soutien des groupements qui seront désignés. C'est pour ça que j'étais intéressé par le calendrier actuel du déroulement du projet. J'ai bien compris que la publication pour la partie des travaux souterrains était déjà publiée au JOUE et que les groupements avaient déjà fait acte de candidature, qu'ils allaient être prochainement désignés. Peut-être alors une question de cet ordre-là, est-ce que le nombre des groupements qui seront retenus est illimité ? Ou alors déjà, est-ce qu'il y a déjà une étape de sélection justement des candidatures de ces groupements, puis ensuite une sélection des offres des candidats qui auront été admis à candidater ? Ou est-ce que l'étude de leur offre se fera directement ?

Julie DUMONT - Animatrice : Alors là, je vais peut-être laisser Marianne répondre.

Marianne AUGAGNEUR - Responsable du lot « achats » du projet Montézic 2 : Oui, tout à fait. Monsieur Sanchez. Quand on publie au JOUE, on fait appel à candidature et plusieurs

groupements peuvent répondre. Un groupement ou une entreprise seule d'ailleurs, peut répondre à cette candidature. Lorsqu'on publie, on a des critères. On a parlé tout à l'heure de la sécurité ou équivalent. Par exemple, ce critère-là fait partie des critères et tout un tas de critères de type référence technique. Puisque, par exemple, si on demande à une entreprise de souterrain de candidater, si elle nous fabrique des turbines, on est à côté de la plaque. On va lui demander des références au sein de son entreprise et tout un autre tas de critères qui seront très définis et très orientés selon la spécificité du marché. Ils vont candidater au JOUE, si l'acheteur le souhaite, on peut mettre un critère sur le nombre de candidats qui seront validés et qui poursuivront la phase de consultation, la deuxième phase. Oui, il peut y avoir des critères. Souvent, il y a des critères, parce que partir avec quinze entreprises, c'est très long, c'est très énergivore et il y aura quatorze perdants. Ce n'est pas l'idée de faire travailler tout le monde pour cela. Donc, souvent, il y a des critères effectivement, en disant on va sélectionner trois, quatre, cinq candidats selon ces critères-là. Et après, une fois que leurs candidatures ont été analysées, on les préviendra. Ceux que l'on retiendra partiront en phase de consultation et ceux qui ne seront pas retenus seront informés en disant qu'ils n'ont pas atteint les critères ou alors qu'ils n'étaient pas shortlistés parce qu'ils étaient plus loin, parce que leurs références et tous les critères étaient moins bons que les autres, leur dossier était moins bon. Une fois cette candidature validée, ça s'appelle la candidature, on appelle ça des candidats. Et une fois qu'on passe en phase consultation avec un DCE, dossier de consultation des entreprises, des cahiers des charges bien ficelés, des règlements de consultation, toute la procédure claire dont on a parlé tout à l'heure, ces entreprises candidates deviennent des soumissionnaires. C'est le terme directive européenne. Ces soumissionnaires font partie de la consultation, qu'ils soient deux, trois, quatre ou plus. Ils seront présents tout au long de la consultation et à la remise des offres. Il y a des analyses techniques et économiques et après il y a tout un processus avec des jurys pour valider les offres techniques, la recevabilité technique et également des phases de clarification commerciale et de négociation jusqu'à obtenir le titulaire. C'est le terme que l'on emploie, le titulaire du futur contrat.

Participant : Et dans le cas présent, donc, vous avez arrêté le nombre des soumissionnaires à combien ?

Marianne AUGAGNEUR - Responsable du lot « achats » du projet Montézic 2 : Pour les travaux de souterrain, le premier marché d'excavation de la caverne et d'adduction amont, aval, il y a eu le chiffre arrêté, ce ne sera pas plus de quatre candidatures acceptées.

Participant : D'accord. Très bien.

Marianne AUGAGNEUR - Responsable du lot « achats » du projet Montézic 2 : Quatre maximum ou moins.

Participant : Oui au moins s'il n'y en a pas autant qui aient répondu aux critères attendus.

Marianne AUGAGNEUR - Responsable du lot « achats » du projet Montézic 2 : Exactement.

Participant : Très bien. Et du coup, dernière question puisque pour aller au bout de tout ça, la désignation justement des soumissionnaires, elle est prévue à quelle échéance ?

Marianne AUGAGNEUR - Responsable du lot « achats » du projet Montézic 2 : Avant la fin de l'année.

Participant : Avant la fin de l'année. Très bien. Parfait. Merci beaucoup.

Conclusion

Julie DUMONT - Animatrice : Y a-t-il d'autres questions à ce stade ? S'il n'y en a pas, je vais repartager de nouveau mon écran de manière à vous annoncer tout ce qui va se passer ensuite, puisque nous sommes vraiment au tout démarrage de cette concertation préalable. Nous avons fait la réunion d'ouverture à Montézic la semaine dernière. Aujourd'hui, ce webinaire et nous allons avoir d'autres rencontres. Nous allons avoir l'atelier environnement, cette semaine, vous le voyez, jeudi à 18 h, on sera à Entraygues-sur-Truyère, nous allons avoir un atelier participatif en présentiel qui permettra de mieux comprendre les enjeux du projet en termes d'énergie, en termes d'impact ou d'effet environnement et d'effet sur l'eau. C'est les trois sujets qui seront travaillés. On sera évidemment sur un format vraiment participatif où chacun pourra contribuer, donner son avis. Nous aurons ensuite un deuxième atelier dont j'ai parlé tout à l'heure avec Sandra, qui est l'atelier sur l'accueil du chantier. Là on traitera avec des professionnels de l'hébergement, mais aussi des riverains de tout ce qui concerne l'hébergement, l'accueil touristique du territoire, les besoins prévisionnels liés aux chantiers. On se rappelle ce schéma pour l'accueil du chantier, avec le nombre de salariés. On regardera un petit peu plus près les durées de séjour envisagées, les calendriers, etc. Ça permettra évidemment aux acteurs locaux d'identifier les contraintes, mais aussi les opportunités de cet accueil et de contribuer à la définition peut-être d'un cahier des charges qui garantira un accueil de qualité, en bonne articulation avec l'accueil touristique existant sur le territoire. On aura enfin le même jour, le 6 octobre, mais cette fois-ci à 18 h à Lacroix-Barrez, un atelier sur le cadre de vie. Là on est sur un atelier qui sera vraiment dédié aux habitants du territoire pour à la fois informer le public sur les enjeux du cadre de vie des riverains ainsi que sur les effets potentiels du chantier. On abordera des questions comme la circulation, les mobilités, tout ce qui est insertion paysagère, les nuisances sonores et également les incidents sur les services de proximité. C'est un atelier vraiment qui parle du local et de la vie aux côtés du chantier. En parallèle de ça, vous avez également des débats mobiles, qui sont très intéressants, où vous pouvez poser toutes vos questions. Notamment, il y en a un à Mur-de-Barrez le 15 octobre. Et également des visites de la station de transfert par pompage de Montézic, l'équipement existant. Là vous avez les dates, les week-ends, les 3 et 4 octobre, 17 et 18 octobre, et enfin le 24 et le 25 octobre, sachant que les départs se font de l'Oustal directement et vous avez un départ à 9 h 30 et un départ à 13 h 30. Tout ça se fait évidemment sur inscription, parce que le nombre de personnes est limité, donc n'hésitez pas si vous souhaitez visiter l'usine de Montézic. C'est une occasion à la fois de la visiter et de participer à cette concertation préalable. Je rappelle par ailleurs que, si vous souhaitez continuer à vous exprimer, à poser des questions, vous pouvez utiliser le registre numérique qui est accessible à l'adresse [trois w point concertation-montezic2.fr](https://www.pointconcertation-montezic2.fr) où vous pouvez directement envoyer vos contributions ou vos questions à EDF, Concertation Montézic 2 à Aurillac. Le support de cette réunion sera partagé. Vous le retrouverez justement sur le site [trois w point concertation-montezic2.fr](https://www.pointconcertation-montezic2.fr) et on espère vous y retrouver nombreux. Si vous avez des questions complémentaires sur la thématique des marchés, vous pouvez les poser également sur le site, et Marianne Augagneur se fera un plaisir d'y répondre, comme elle l'indique dans le tchat.

Écoutez, s'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose qu'on se quitte sur ce calendrier de rencontres. J'espère que nous aurons l'occasion de vous croiser lors des différentes sessions de travail qui sont prévues. Merci à tous et très bonne soirée.